

20 NOVEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT



ARRAS

10h

devant

le

Conseil

Départemental

**LES DROITS DES ENFANTS
NE SE NÉGOCIENT PAS :
ILS SE DÉFENDENT !**

**Le service public de protection
de l'enfance à besoin
de moyens pour défendre les
droits des enfants et les conditions
de travail des agents !**

